

Pro Senectute Suisse
Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich

Chancellerie fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Zurich, 8 mars 2026

Direction · Alain Huber

Téléphone +41 44 283 89 89

E-mail alain.huber@prosenectute.ch

Consultation sur la réorganisation des commissions extra-parlementaires dans le cadre du réexamen 2025

Monsieur le Chancelier de la Confédération,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position au sujet de la consultation sur la réorganisation des commissions extra-parlementaires dans le cadre du réexamen 2025.

Pro Senectute Suisse salue le réexamen global des commissions extra-parlementaires et la volonté d'exploiter les synergies. La présente prise de position se limite à la fusion prévue de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (Commission LPP) et de la Commission fédérale de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (Commission de l'AVS/AI).

Pro Senectute Suisse voit l'intérêt d'une fusion et de la reprise des tâches prévues par la loi existante de ces deux commissions, qui présentent des recouvrements substantiels.

Jusqu'à présent, Pro Senectute Suisse a pu participer aux séances de la commission AVS/AI en tant qu'invitée et faire valoir son point de vue par ce biais. L'adhésion à la commission fusionnée représente une bonne option pour Pro Senectute, car elle traite d'un domaine thématique important. Pro Senectute est prête à participer activement à la nouvelle commission ou – comme jusqu'à présent – à participer aux séances de cette commission en tant qu'invitée.

Pro Senectute apporte une plus-value notamment par les atouts suivants :

- **Un accès direct à la réalité de la vie des personnes âgées :** Pro Senectute dispose d'une présence et d'une expérience pratique uniques dans toute la Suisse. L'organisation a une connaissance directe de l'impact des réformes sur les personnes âgées et peut apporter des évaluations pratiques basées sur des faits.
- **Travail de fond approfondi et collaboration étroite avec la recherche :** grâce à des séries d'études, au monitoring et à l'analyse des tendances, ainsi qu'à la présentation des connaissances scientifiques, Pro Senectute fournit des bases de décision importantes issues de la science et du terrain.

- **Perspective de la protection sociale et de la prévention de la pauvreté** : en tant qu'organisation qui s'engage pour une vie autodéterminée et digne une fois la vieillesse venue, à l'abri de la pauvreté, Pro Senectute peut donner de précieuses indications sur les conséquences sociopolitiques lors des discussions sur les réformes.
- **Point de vue de la société dans son ensemble** : Pro Senectute encourage le dialogue entre les générations et apporte une perspective globale, orientée vers la société – un aspect décisif pour poursuivre le développement de prestations d'assurances sociales complètes.

En sa qualité de plus grand centre de compétences pour les questions liées à la vieillesse, Pro Senectute Suisse se tient bien entendu toujours à la disposition de l'administration fédérale en tant qu'interlocutrice fiable et soutenue par un large réseau de professionnels.

En vous remerciant de prendre en compte notre prise de position dans la révision du projet de réorganisation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chancelier de la Confédération, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pro Senectute Suisse



Alenka Bonnard
Présidente du conseil de fondation



Alain Huber
Directeur